CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191771** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE 01/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/07/2020

Raison sociale : LES CHARPENTIERS COUVREURS DE LA ZINSEL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/10/2024

Capital : 1 000

13 RUE D'UTTENHOFFEN
67110 GUNDERSHOFFEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2020 B 01831

Siret : 888 417 029 00012

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 4012724-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148390193

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148390193

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 0368038300 **Fax :**

Portable : 06 31 47 99 28

Responsabilité légale :
JUNG VICTOR PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@l2cz67.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 265 853 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	6	05/03/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	05/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/04/2026 09:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E191771** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE **01/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/07/2020
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/10/2024
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2020 B 01831

Siret : **888 417 029 00012**
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 4012724-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148390193
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148390193
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : **LES CHARPENTIERS COUVREURS DE LA ZINSEL**

13 RUE D'UTTENHOFFEN
67110 GUNDERSHOFFEN

Téléphone : 0368038300 **Fax :**
Portable : 06 31 47 99 28
Site Internet :
E-mail : contact@l2cz67.fr
Responsabilité légale :
JUNG VICTOR PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	05/03/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	05/03/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/03/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	05/03/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/04/2026 09:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.